

INFORMATIONS PRODUIT

Assurance bagages



Ce résumé de la police d'assurance est destiné à vous aider à mieux comprendre la couverture offerte par votre assurance. Il détaille les principales caractéristiques, les prestations, les limites et les exclusions de garantie. Vous devez cependant lire l'ensemble des Conditions Générales, du tableau des prestations et, le cas échéant, des avenants pour avoir une description complète des conditions d'assurance.

Les niveaux des garanties et des franchises qui s'appliquent à votre assurance sont détaillées dans le tableau des prestations.

Ce résumé de la police d'assurance ne fait pas partie des Conditions Générales.

Garanties d'assurance

- Indemnités de retard de livraison des bagages supérieur à 2 heures
- Couvre la perte ou le vol des bagages

Tableau des prestations

Résumé de la police d'assurance	
Section A : Retard de livraison des bagages	
Supérieur à 2 heures	50 €
Supérieur à 4 heures	70 €
Supérieur à 6 heures	90 €
Section B : Bagages perdus ou volés	
Bagages perdus ou volés	jusqu'à 700 €
dont espèces	100 € max.

Vous pouvez bénéficier de cette assurance bagages si vous résidez de façon permanente dans l'un des pays de l'Union Européenne (UE) ou l'Espace Economique européen (EEE), à l'exclusion de la Croatie où cette assurance voyage ne peut être souscrite.

L'assurance couvre tous les voyages dans le monde entier pour une période maximum de 30 jours.

Limites des prestations

En cas de vol dans le coffre d'un véhicule à moteur, bateau ou similaire fermé à clé, l'indemnité maximale est de 350 € par personne assurée. Ceci ne s'applique pas si le vol s'est déroulé dans un coffre-fort ou une armoire forte ou un service de consigne de bagages bien verrouillé. L'indemnisation

des espèces ou similaires est limitée à un montant maximum de 100 €.

Exclusions de garantie

L'assurance ne couvre pas les objets personnels, bagages, appareils électroniques, appareils photo, bijoux, planches de surf et autres biens sujets au vol qui ont été oubliés ou égarés. Elle ne couvre pas les vols non déclarés aux autorités de police et le vol de bagages dans un véhicule à moteur, bateau ou similaire non fermé à clé.

Traitement des réclamations

En cas de réclamation, veuillez contacter Intana Assist en envoyant un courriel à claimsFR@intana-assist.com.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, votre numéro de contrat/ confirmation de réservation et la raison de votre réclamation.

Résiliation de l'assurance et remboursement

Les assurances d'une durée contractuelle inférieure ou égale à un mois ne sont pas soumises à un droit de rétractation en vertu de la Loi sur la commercialisation à distance de services financiers.

Si un assuré souhaite exercer son droit de rétractation en vertu de la Loi sur le démarchage et la vente à distance pour une assurance d'une durée contractuelle supérieure à un mois, il doit informer Solid Insurance ou son représentant dans un délai de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat. Dans la mesure où vous n'avez pas voyagé et qu'aucune réclamation n'a été faite, un remboursement sera effectué, déduction faite des frais administratifs engagés. Aucun remboursement n'est consenti pour une résiliation après ce délai. Aucun remboursement n'est consenti pour un retour anticipé.

Utilisation des données personnelles

Veillez noter que Solid Insurance (la compagnie d'assurance) traite les données personnelles des clients afin d'être en mesure d'offrir le service et de gérer la relation client. Les données personnelles des clients de Solid Insurance sont traitées conformément à la loi sur les données personnelles et la législation sur la Protection des données personnelles.

Solid Insurance se réserve le droit de traiter les données recueillies, par exemple à des fins de marketing, et de les communiquer à des tiers si le client a donné son consentement, si la divulgation de l'information est admissible en vertu de la loi ou si la compagnie Solid Insurance est obligée de le faire en vertu de la loi ou des règlements édictés par les pouvoirs publics. Pour le reste, les données ne sont en aucun cas communiquées à des tiers.

Réclamations

Dans le cas où notre service ne répond pas à vos attentes, nous vous demandons de déposer une réclamation auprès de nos bureaux en nous contactant par écrit. Nous accuserons réception de votre réclamation dans les plus brefs délais. Nous vous indiquerons comment nous allons la traiter et ce que vous devez faire. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette procédure.

Si vous souhaitez déposer une réclamation, veuillez nous contacter par écrit à :

Intana
c/o Solid Insurance
Sussex House
Perrymount Road
Haywards Heath
West Sussex
RH16 1DN
Reino Unido

E-mail: claimsFR@intana-assist.com

Compagnie d'assurance

Solid Insurance (Solid Försäkringsaktiebolag)
Box 22068, 250 22 Helsingborg, Suède
Service à la clientèle : +46 (0)771 113 113
E-mail : kunder@solidab.se
Site Web : www.solidab.com
N° d'enreg. de la société 516401-8482

Solid Insurance est une compagnie d'assurance basée en Suède et régie par la FSA suédoise (N° de réf. : 401229).

Veillez vous reporter aux Conditions Générales pour de plus amples renseignements et l'intégralité des conditions d'assurance.